Reçu le
12 OCT. 2026
Mairie - Urbanisme

DOSSIER
D'INFORMATION

TERRITOIRE

RÉSEAU

VILLE NUMÉRIQUE

MOBILITÉ

PROXIMITÉ

TRÈS HAUT DÉBIT

SERVICES

ENVIRONNEMENT

ENGAGEMENT

Adresse du projet SFR : **LIEU DIT LA BIDOIS**

Commune de : **35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE**

Référence SFR : **3510004550**

SFR

29/09/2026

Sommaire

1ere PARTIE – Le Projet SFR

Introduction 3
Pourquoi créer une nouvelle antenne-relais ? 4
Caractéristiques du projet 5
Déclaration ANFR 7
Description détaillée du projet 8

2e PARTIE – Connaissances scientifiques et réglementation (documents de l'Etat)

Les fiches interministérielles pédagogiques :

- « Antennes-relais de téléphonie mobile » ;
- « Les obligations des opérateurs de téléphonie mobile à l'égard de l'État et des utilisateurs ».

3e PARTIE – Pour aller plus loin

Les phases de déploiement d'une antenne-relais
Les technologies déployées
L'Essentiel sur la 5G

Introduction

Le déploiement du Très Haut Débit est un enjeu majeur et une priorité pour SFR. Sur le marché des télécoms, SFR est le deuxième opérateur en France avec des positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs.

Grâce à ses investissements massifs, SFR ambitionne de créer le leader national de la convergence du Très Haut Débit Fixe-Mobile.

SFR propose une offre complète de services d'accès à Internet, de téléphonie fixe et mobile et de contenus audiovisuels et se positionne également comme un expert de solutions de communications unifiées, d'Internet des Objets et de Cloud Computing pour les entreprises. Pour le grand public, le groupe commercialise ses offres sous les marques SFR et RED by SFR et pour l'entreprise, sous la marque SFR Business.

Pourquoi créer une nouvelle antenne-relais ?

Nous prévoyons d'installer une nouvelle antenne-relais sur votre commune pour vous permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou vous permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur Internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.

Pour notre projet, l'emplacement suivant a été retenu dans le respect de l'ensemble des contraintes réglementaires pour offrir la meilleure qualité de service.

Plan de situation



Caractéristiques du projet

Coordonnées géographiques en Lambert :

- X : 302 513 m
- Y : 2 349 690 m
- Z : 37 m NGF

Dossier d'urbanisme

Déclaration préalable		Permis de construire	
☒ Oui	☐ Non	☐ Oui	☒ Non

Calendrier indicatif des travaux : S2 2027

Caractéristiques d'ingénierie radio :

- 3G,4G et 5G avec antennes à faisceaux Fixes de gain 17 dBi

Systèmes	Actuel	A terme	Puissance PIRE (dBW)	Azimuts	Tilt	HBA[1]
4G - LTE 700	☐	☒	30	40°/170°/280°	3°/3°/ 3°	22 m
4G - LTE 800	☐	☒	33	40°/170°/280°	3°/3°/ 3°	22 m
3G - UMTS 900	☐	☒	33	40°/170°/280°	3°/3°/ 3°	22 m
4G - LTE 1800	☐	☒	33	40°/170°/280°	3°/3°/ 3°	22 m
4G – LTE 2100	☐	☒	35	40°/170°/280°	3°/3°/ 3°	22 m
5G – NR 2100	☐	☐				
4G - LTE 2600	☐	☒	36	40°/170°/280°	3°/3°/ 3°	22 m

[1] Hauteur Bas d'Antenne

- Tableau de correspondance des puissances pour une antenne typique de gain 17dBi :

PIRE[2] (dBW)	PAR[3] (dBW)
30	28
33	31
34	32
35	33
36	34

- 5G avec antennes à faisceaux orientables de gain 24 dBi

Systèmes	Actuel	A terme	Puissance PIRE (dBW)	Azimuts	Tilt	HBA[4]
5G – NR 3500	☐	☒	46	40°/170°/280°	6°/ 6°/ 6°	25 m

Adresse de la Direction Régionale Technique chargée du dossier :

SFR
Responsable Environnement Région OUEST
14 Avenue Jacques Cartier
44800 Saint-Herblain
gregory.delbarre@sfr.com

[2] Puissance Isotrope Rayonnée Equivalente

[3] Puissance Apparente Rayonnée

[4] Hauteur Bas d'Antenne

Déclaration ANFR

1. Conformité de l'installation aux périmètres de sécurité du guide technique DR 17

☒ Oui ☐ non

2. Existence d'un périmètre de sécurité accessible au public :

☐ Oui, balisé ☐ oui, non balisé ☒ non

Périmètre de sécurité : zone au voisinage de l'antenne dans laquelle le champ électromagnétique peut être supérieur au seuil du décret ci-dessous.

3. Le champ radioélectrique maximum qui sera produit par la station objet de la demande sera-t-il inférieur à la valeur de référence du décret n°2002-775 du 3 mai 2002 en dehors de l'éventuel périmètre de sécurité ?

☒Oui ☐ non

4. Présence d'un établissement particulier de notoriété publique visé à l'article 5 du décret n°2002-775 situés à moins de 100 mètres de l'antenne d'émission

☐ Oui ☒ non

Description détaillée du projet

Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, **SFR** prévoit de déployer un nouveau site dont, les systèmes et fréquences ajoutés seront :

- **La 3G en U900, 4G en L700 L800 L1800 L2100 L2600 et la 5G en NR3500.**

*Pour les projets prévoyant la 5G NR2100 *:*

Ce projet consiste à assurer une continuité de service 5G entre les sites 5G NR 3500 (antennes à faisceaux orientables) existants ou à venir, par une évolution logicielle du **réseau existant LTE 2100** (antennes à faisceaux fixes).

Ce projet sera sans impact visuel.

La puissance étant conservée à l'identique et les antennes étant inchangées, Il n'y aura pas d'évolution du niveau de champ électromagnétique.

*Pour les projets prévoyant la 5G NR3500 *:*
Ce projet consiste à déployer une antenne à faisceau orientable par secteur, dans les mêmes azimuts que les antennes à faisceaux fixes.

* L'introduction de la technologie 5G fait l'objet d'une autorisation préalable de **l'Agence nationale des fréquences** pour chacun des sites concernés. Elle s'inscrit dans le respect strict et continu des valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques établis par le décret 2002-775 du 3 mai 2002.

Extrait du plan cadastral

Département :
ILLE ET VILAINE

Commune :
NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE

Section : AC
Feuille : 000 AC 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 29/09/2026
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

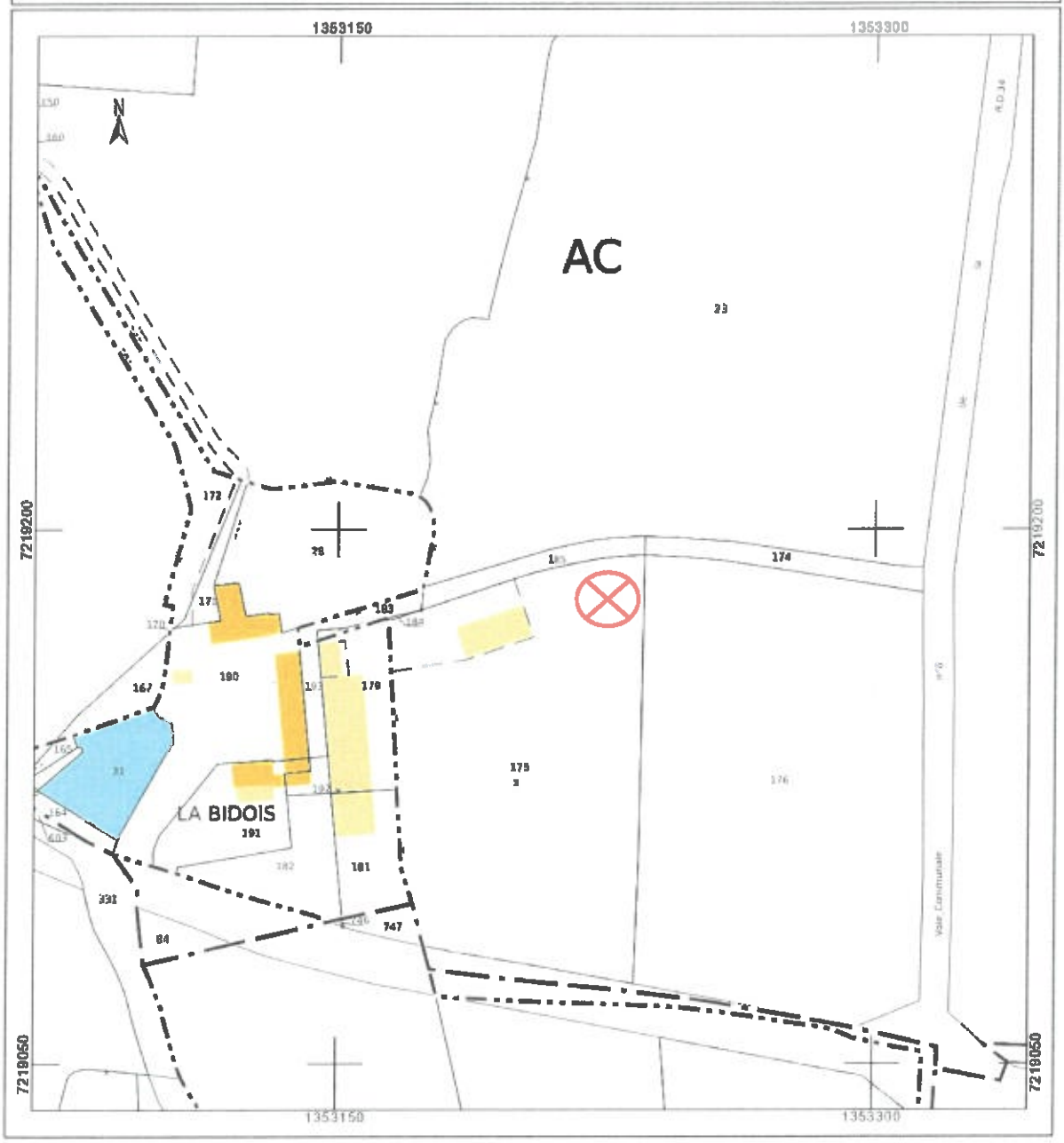
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
PTGC RENNES
2, Bd Magenta BP 12301 35023
35023 RENNES Cedex 9
tél. 02 99 29 37 55 -fax
ptgc 350.rennes@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

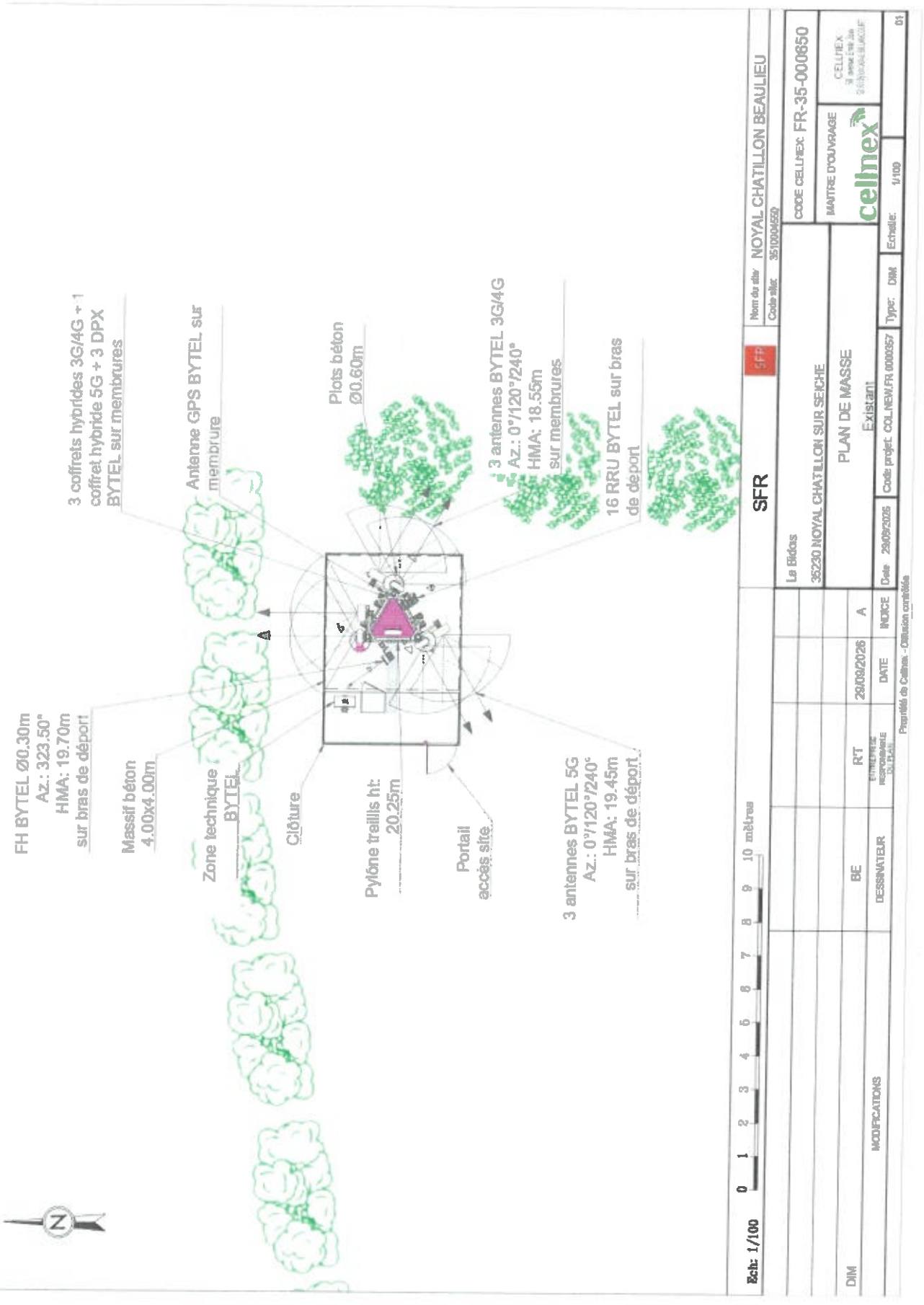
cadastre.gouv.fr



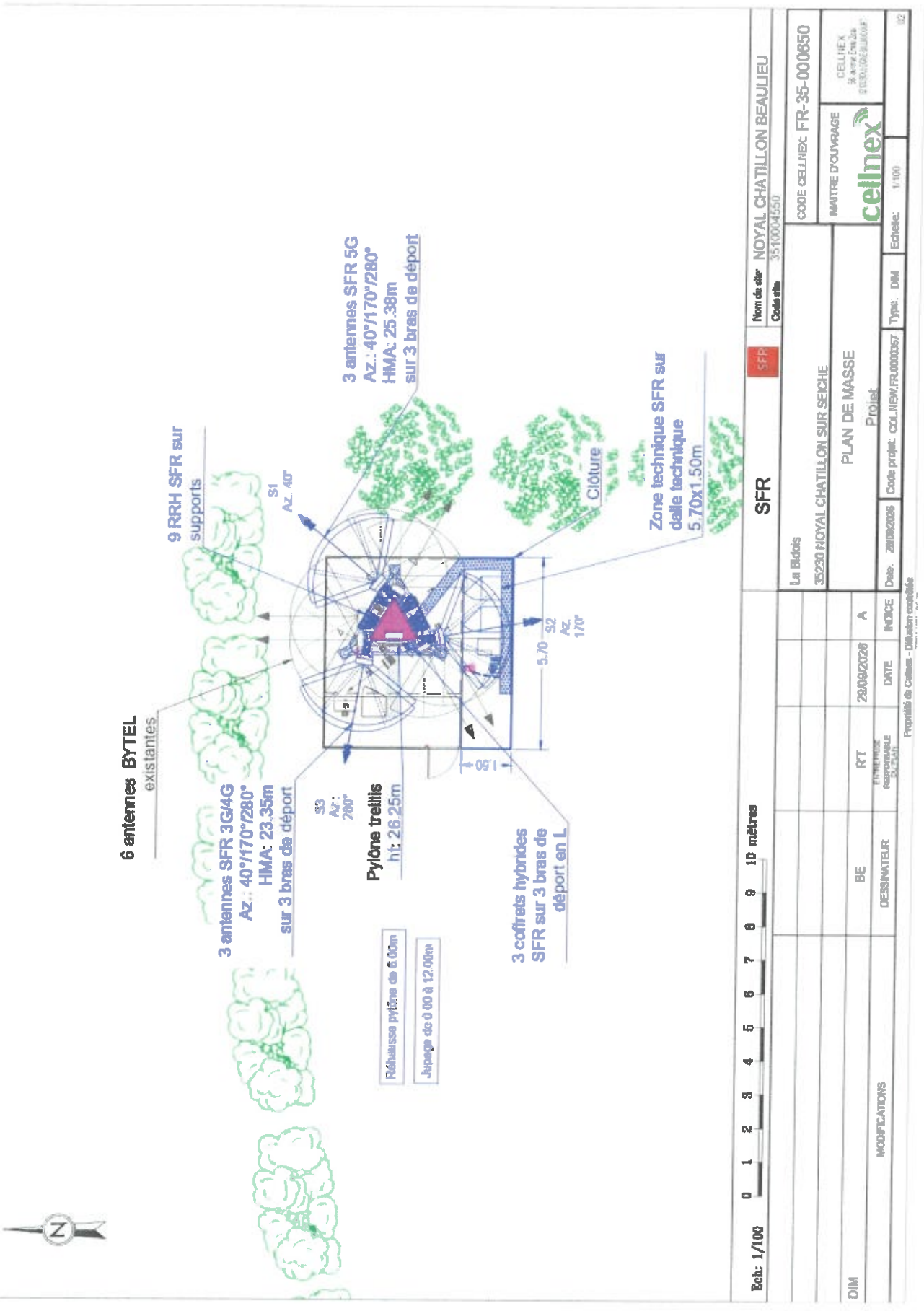
Plan de situation



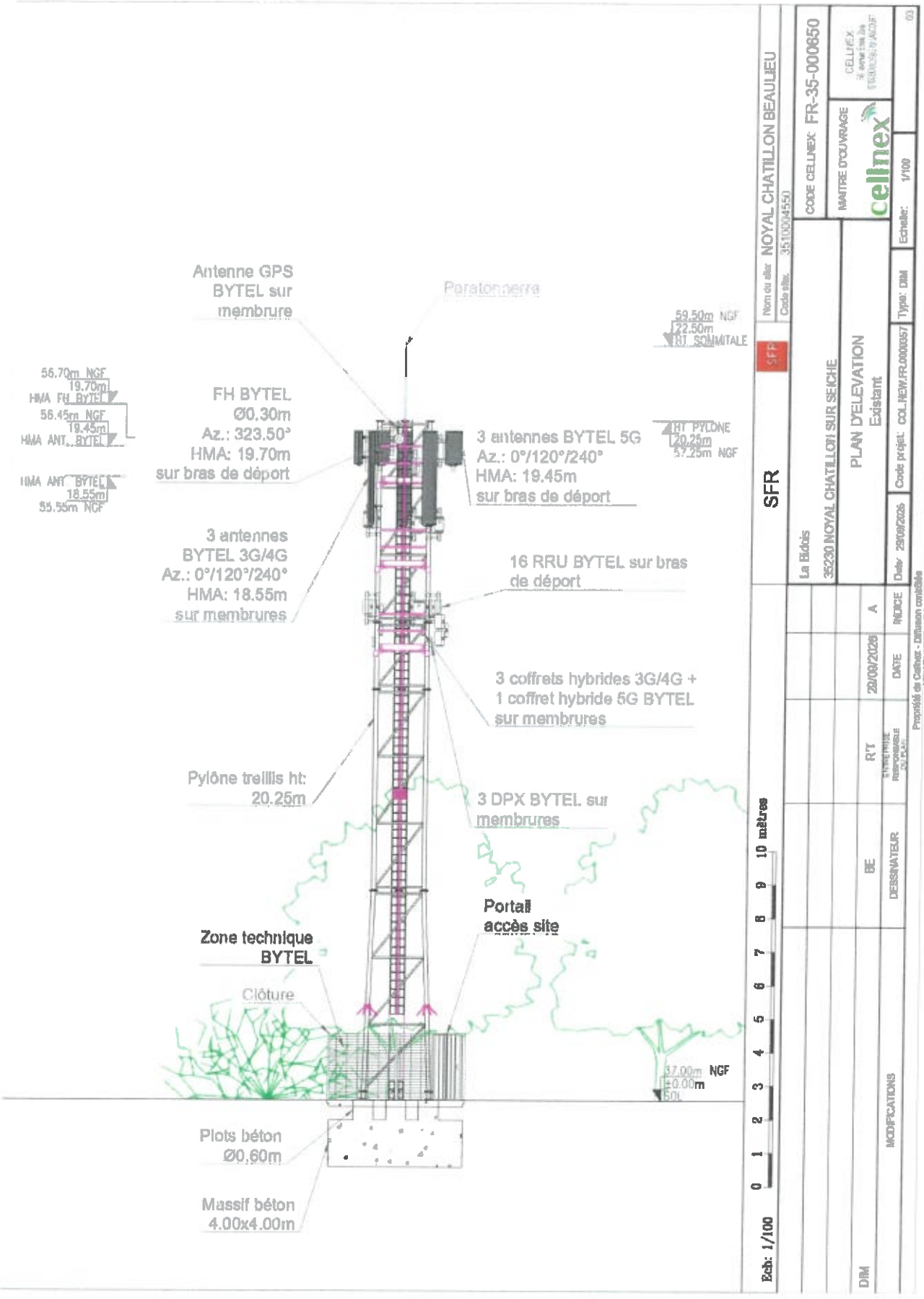
Plan de masse - avant travaux



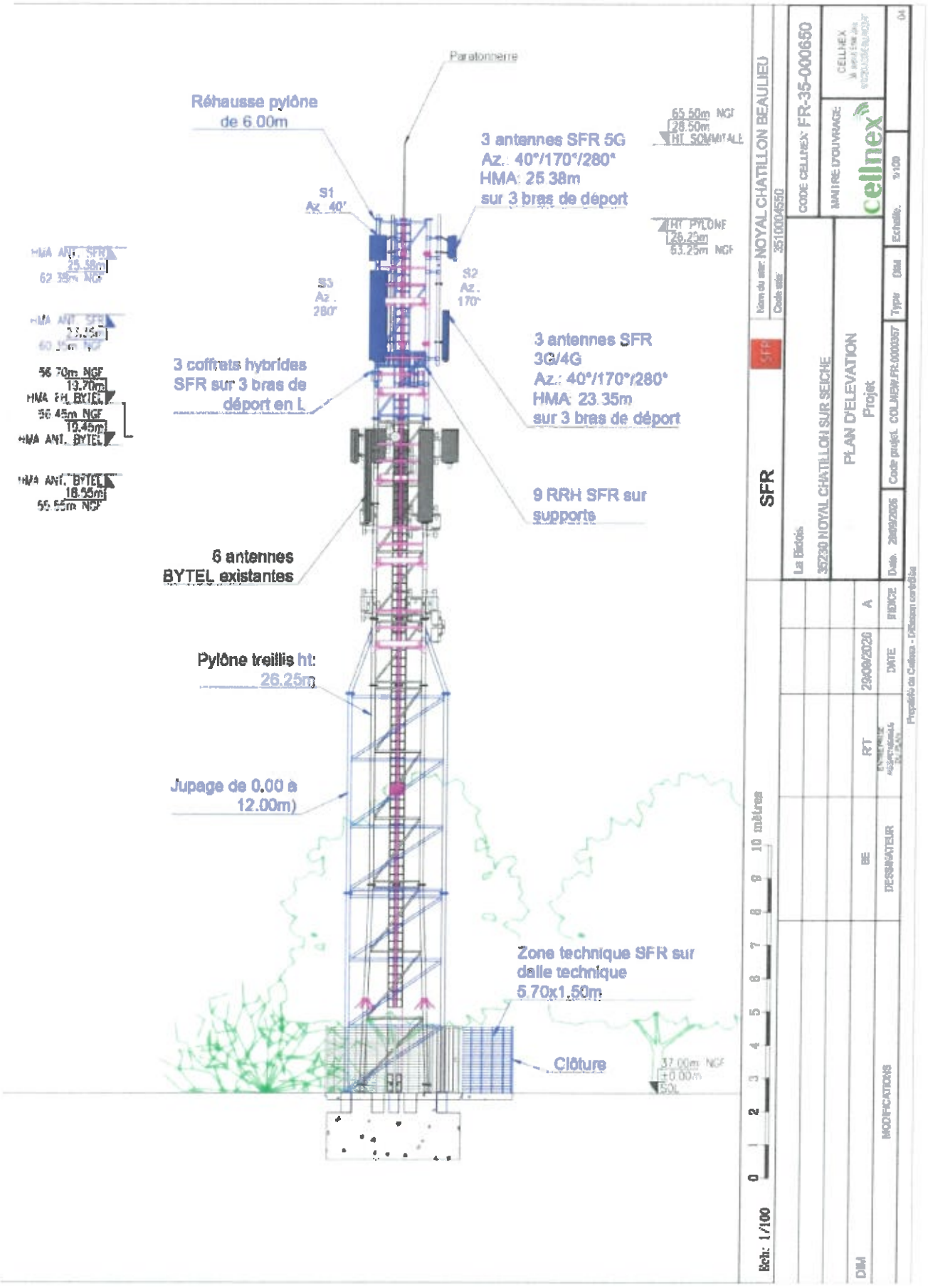
Plan de masse – Après travaux



Plan en élévation - Avant travaux



Plan en élévation - Après travaux



Photographie- Avant travaux-Vue 1



Photomontage – Après travaux-Vue1



Photographie- Avant travaux-Vue 2



Photomontage – Après travaux-Vue2

